

Séance du 15 octobre 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 9 octobre 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, MM. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

A DONNE POUVOIR : Mme Chabaud-Nadin à M. Neys.

ABSENTE : Mme Belbaraka.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Ugalde présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Programme de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA) 2014-2020 – Réponse à l'appel à projets en partenariat avec les villes de Pampelune et de Fontarabie et demandes de subventions.

A la suite d'une première expérience de coopération transfrontalière réussie dans le cadre du projet Fortius, la Ville de Pampelune propose à la Ville de Bayonne de déposer conjointement un nouveau projet dans le cadre de l'appel à candidatures lancé par le Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA) pour la période 2014-2020.

Ce projet, pour lequel Pampelune reste chef de file, impliquera désormais trois villes partenaires : Pampelune, Bayonne et Fontarabie dans le but d'étendre le territoire de coopération et de renforcer l'envergure du projet présenté.

Dans la continuité du premier projet Fortius dont on sait les apports, puisque les fonds européens ont permis non seulement la restauration du Bastion Royal et l'aménagement d'un belvédère qui offre sur la ville une vue à la fois spectaculaire et inhabituelle, mais également la mise en œuvre d'une programmation artistique et gastronomique dans les remparts très attractive pour le public estival, les villes de Pampelune et de Bayonne suggèrent à Fontarabie de travailler à une proposition intégrée dans l'axe 3 du programme « Valoriser le patrimoine naturel et culturel par des approches conjointes de développement durable ».

Cette démarche, qui peut être financée à hauteur de 65 % par des fonds européens, représente une opportunité exceptionnelle de mettre en œuvre des projets structurants de coopération entre les trois villes tout en poursuivant les nombreuses actions déjà engagées par chacune en matière de restauration, valorisation, médiation et animation culturelle et patrimoniale de leurs fortifications.

Il importera, au titre de ce nouveau programme, de valoriser tout particulièrement les actions innovantes et de concrétiser des actions de coopération qui traduiront l'effectivité de la collaboration et de l'échange, tant dans la conception que dans la réalisation des projets. Il ne pourra dès lors s'agir de mettre en valeur une simple réciprocité des actions d'une ville à l'autre mais bien de construire et de faire ensemble.

Dans le respect de cette logique, il est proposé de développer :

1/ Au titre de l'investissement, la restauration des remparts du Bourgneuf initiée dans le cadre du projet Fortius, en dotant le belvédère du Bastion Royal d'un cheminement permettant une découverte patrimoniale et touristique du site.

De plus, le traitement des infiltrations et la mise en sécurité de la casemate de Mousserolles, inscrits dans ce nouveau projet, constitueraient une approche innovante de réhabilitation du patrimoine par l'installation d'une activité culturelle (salle de concerts) impactant l'économie locale du secteur des musiques actuelles, en complément de la Rockscool ouverte cette année dans le pavillon Y grâce au soutien de la Ville de Bayonne et de plusieurs autres collectivités locales.

Les activités culturelles proposées dans ce quartier étudiant amorceraient une recomposition et un renouvellement de ce secteur de la ville pour lequel les perspectives urbanistiques sont réelles en termes d'activités patrimoniales et de loisirs (théâtre de la nature, pont levis, remparts, espaces verts...) pour les Bayonnais mais aussi pour le public touristique.

2/ Outre ce volet investissement, l'axe 3 du programme POCTEFA 2014-2020 exige, comme indiqué, la définition d'actions conjointes transfrontalières en matière de valorisation du patrimoine et de stratégie touristique. Ceci suppose une collaboration étroite des villes de Pampelune, Fontarabie et Bayonne ainsi qu'un échange continu de savoir-faire afin d'enrichir les expériences de chacun. Les actions culturelles, patrimoniales et touristiques qui seront arrêtées par les trois villes devront être réalisées ensemble, avoir des résonances dans chacun des territoires partenaires et impliquer les citoyens dans cette vision transfrontalière.

Le cadre de l'appel à projets précise que le budget peut atteindre jusqu'à 10 000 000 € sur trois ans à répartir entre les trois villes. Sachant que la participation de l'Europe intervient à hauteur de 65 % dans le cadre du POCTEFA, chaque ville sera amenée à rechercher les financements complémentaires auprès des partenaires habituellement concernés par la restauration ou la valorisation du patrimoine.

Le coût de l'opération globale représenterait ainsi pour la Ville de Bayonne un montant maximum de 2 500 000 € HT sur trois exercices, correspondant prioritairement aux travaux de restauration des remparts mais également aux actions conjointes de mise en valeur patrimoniale et de stratégie touristique.

Le budget concernant l'investissement pourrait suivre le prévisionnel suivant :

Restauration de la casemate Mousserolles

Montant total du projet :	1 200 000 € HT
Europe (65 %)	780 000 € HT
Autres (15 %)	180 000 € HT
Ville de Bayonne (20 %) :	240 000 € HT

Aménagement des chemins du Bastion Royal

Montant total du projet :	506 000 € HT
Europe (65 %)	328 900 € HT
Ville de Bayonne (35 %) :	177 100 € HT

En tant que Chef de file, il reviendra à la Ville de Pampelune d'assurer l'ensemble de la coordination technique, administrative et financière du projet. Il lui appartiendra également de déposer le dossier de candidature avant le 10 novembre 2015, date limite de dépôt des projets, et d'accomplir toutes les démarches auprès des autorités européennes, tel que le définit la convention type de partenariat annexée au présent rapport. La sélection des projets devrait intervenir au printemps 2016.

Aussi, il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver l'engagement de la Ville de Bayonne dans ce projet, portant sur les années 2016-2017-2018, pour un montant prévisionnel de 2 500 000 € HT ;
- d'approuver les termes de la convention de partenariat à conclure avec les Villes de Pampelune et Fontarabie ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et à prendre tous les actes nécessaires à sa bonne exécution ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions aux taux les plus élevés possibles auprès des différents partenaires potentiels (Direction régionale des affaires culturelles Aquitaine, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques...).

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.